

Pour moi, néanmoins, ce jour est un jour de reconnaissance. Je suis particulièrement heureux d'avoir pu participer si longtemps à la vie publique de notre pays et d'être témoin de la haute estime dont jouit le Canada parmi les autres nations. Je suis heureux aussi qu'ayant été si longtemps à mon poste, il me reste tant d'amis,—j'allais dire, "des amis". Cela est d'autant plus étonnant, et plus agréable, que voilà plusieurs années que j'ai bien peu souvent l'occasion de me rencontrer avec nombre de mes collègues de la Chambre, ou d'avoir avec eux, au dedans ou au dehors de cette enceinte, de ces contacts personnels et sociaux si importants et si agréables.

Me permettra-t-on de conclure en disant que je me réjouis par-dessus tout de ce que la vie publique m'a fourni l'occasion de rendre des services à mes semblables, services qui, je l'espère, pourront être de quelque utilité à un grand nombre d'entre eux au cours des années à venir.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. MUTCH présente le 3e rapport du comité des Affaires des anciens combattants.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports) propose:

La substitution du nom de M. Hallé au nom de M. Baker sur la liste des membres du comité des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée.)

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HONORABLE M. MITCHELL—COMPTE RENDU DE JOURNAUX AU SUJET DES RENTES SUR L'ÉTAT

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège. Hier, j'ai déposé des décrets du conseil et annoncé à la Chambre que le taux de l'intérêt sur les versements effectués relativement à l'achat de rentes sur l'Etat était réduit de 4 à 3 p. 100. J'ai dit:

Ces décrets entrent en vigueur le 19 avril 1948, mais ne visent aucunement les contrats déjà signés.

Le *Globe and Mail* de Toronto, livraison de ce matin, me fait dire:

Il a signalé que cela s'appliquait aux contrats déjà en vigueur.

Ce qui est exactement le contraire de mes paroles. J'espère que le *Globe and Mail* fera

une mise au point pour la gouverne de ses lecteurs qui ont acheté des rentes sur l'Etat.

Je regrette aussi d'avoir à parler d'un article à ce sujet paru aujourd'hui dans la *Gazette* de Montréal. On y affirme que la modification du taux d'intérêt est résultée d'une pression exercée par des entreprises privées. Ce n'est pas exact, car depuis dix ans et demi que je suis ministre, je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré les gens d'affaires dont il est question ici.

Si l'on a apporté cette modification, c'est afin que le taux d'intérêt corresponde désormais à celui qui est consenti à l'égard des titres de l'Etat. La *Gazette* parle également de prétendues demandes d'entreprises privées qui voudraient que le programme de rentes viagères du Gouvernement ait été financé à même les impôts au rythme de \$4,500,000 par année. C'est parfaitement inexact. En moyenne, la perte annuelle subie par le Gouvernement par suite de mortalités, depuis cinq ans, se chiffre par \$400,000. C'est le Gouvernement qui fait les frais de l'application de la loi des rentes viagères. Le coût annuel moyen depuis cinq ans est de \$437,000.

DÉFENSE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION INDUSTRIELLE DE LA DÉFENSE

L'hon. BROOKE CLAXTON (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je désire annoncer l'établissement de la Commission industrielle de la défense, qui a été constituée aujourd'hui même, et je dépose présentement copie du décret C.P. 1739 créant cet organisme, ainsi que copie du décret C.P. 1740 indiquant les noms du président, du vice-président et des membres qui représenteront l'industrie au sein de la commission.

Ainsi que l'expliquent les termes de son mandat, la commission a pour mission principale:

De conseiller le gouvernement du Canada et le ministre de la Défense nationale sur toute question relative au potentiel industriel militaire du Canada.

Les membres qui représentent l'industrie au sein de la commission sont tous des personnages qui ont rendu des services signalés en matière d'organisation industrielle au cours de la seconde Grande Guerre. Un des buts que nous avons envisagés en établissant cet organisme est de faire en sorte que l'expérience qu'ils ont acquise ne soit pas perdue, et qu'elle puisse servir de base aux initiatives futures.

Ces membres sont: MM. H. J. Carmichael, C.M.G., président; J.-Edouard Simard, vice-président; G. R. Donald, O.B.E.; William Knoll; J. G. Notman; Clarence Wallace et W. Wecker.